

CAROLINE MONNIOT, IDÉLE

Des débouchés en mouvement

Invitée de l'assemblée générale du groupe viande la CAL, Caroline Monniot a brossé un panorama de la filière bovine et de ses perspectives.

Pour comprendre les évolutions passées et à venir, Caroline Monniot, agroéconomiste à l'Institut de l'Élevage, a rappelé le contexte dans lequel évolue l'élevage. Entre la crise économique et financière en 2008-2012, la pandémie de covid-19 en 2020, la guerre en Ukraine, «les crises se succèdent et l'économie mondiale se fragmente. Nous n'avons plus connu un tel niveau d'inflation depuis trente ans grâce à la mondialisation, qui écrasait les prix. Mais la succession des chocs a aujourd'hui grippé la mondialisation», observe l'experte. Sans compter les crises climatique et énergétique.

En 2022, les coûts de production ont flambé, de même que les prix. «L'augmentation des prix découle surtout d'un manque d'offre, en particulier en vaches laitières et jeunes bovins», analyse Caroline Monniot. Le cheptel de reproducteurs diminue partout en Europe, «sauf en Irlande». La production a augmenté en Pologne, Espagne et Irlande mais a baissé dans les autres États membres. Au final, la production européenne est en recul de 6 % sur quinze ans.

L'Espagne friande de veaux laitiers

La France reste le premier cheptel d'Europe et le premier fournisseur de brouards. La demande de brouards est en hausse vers l'Italie (+ 1 % par rapport à 2020). Le marché espagnol prend désormais plus de veaux laitiers de moins de deux mois et moins de brouards. «Il y a une érosion structurelle de l'engraissement de jeunes bovins et de bœufs», observe l'experte. Les brouards français sont très prisés, il y a une forte demande des pays tiers». Mais quid des exportations en vif longue distance, à l'avenir ?

Du côté de la viande bovine, on observe une baisse tendancielle des exportations vers les destinations historiques (Italie, Grèce), concurrencées par la viande polonaise et espagnole. Malgré tout, en 2021, l'Italie est restée le premier marché de la viande bovine française avec 27 % des volumes. En France, la consommation de viande bovine connaît une lente érosion, sous l'effet de multiples facteurs (concurrence des autres sources de protéines, changements de



Caroline Monniot : «Une tendance de fond : le moins mais mieux.»

mode de vie, vieillissement de la population...). «Le moins mais mieux est une certitude, que cette tendance soit choisie par le consommateur, imposée par les collectivités, notamment dans les cantines scolaires, ou imposé par le pouvoir d'achat. Il y a une pression croissante de la société sur les distributeurs, les restaurateurs, les législateurs... pour aller vers plus d'environnement, de bien-être animal, de santé (One Health), de sécurité et de local», résume Caroline Monniot.

Conserver le potentiel de production

L'experte a présenté une projection à horizon 2030. «Le cheptel de vaches (allaitantes et laitières) est en recul de 2,6 % en un an et de 10,1 % sur six ans. La décapitalisation allaitante en cours est liée, en premier lieu, à la démographie des éleveurs. Et la dynamique baissière va se poursuivre avec l'accélération des départs en retraite, non compensés par les installations». Selon les prévisions, le cheptel français compterait - 584.000 vaches allaitantes et - 441.000 vaches laitières en moins d'ici 2030.

«Les enjeux pour la filière viande bovine française sont de conserver son potentiel de production et de maintenir un maillage d'outils de transformation performant. Il faut communiquer sur ce que vous faites de bien. Nous devons être fiers de notre filière et de notre production», conclut Caroline Monniot.

Hélène FLAMANT

GROUPE SPÉCIALISÉ BOVINS VIANDE DE LA CAL

La contractualisation au profit des éleveurs

Après «la soif de consommation» de l'année 2021, l'ambiance est tout autre en 2022. Si les prix continuent de progresser, la filière bovine est aussi sous pression à la production, les coûts s'envolent. Toujours dans l'optique de sécuriser le revenu de ses adhérents, la CAL poursuit sa stratégie de contractualisation.

Après une année 2020 marquée par les confinements, 2021 a sonné le retour de la restauration commerciale et de la consommation. Les cours ont commencé leur progression. L'ambiance est aujourd'hui tout autre. Au second semestre 2022, la filière bovine est sous pression à la production. «L'IPAMPA viande bovine (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) a augmenté de 20 % sur un an. Mais tant que le marché est haut, il n'y a pas péril en la demeure». Julien Tisserand, responsable du pôle élevage, se veut rassurant. Autre élément marquant de l'année : la décapitalisation. Les abattages sont en recul de 4 % en France.

Quel a été l'impact d'un tel contexte pour le groupe spécialisé viande de la CAL ? Julien Tisserand a dressé le panorama de l'activité, à l'occasion de l'assemblée générale de l'organisation de producteurs (OP) bovins de la CAL, le 9 décembre, à Ville-en-Vermois. Sur l'exercice 2021-2022, 24.293 bovins ont été commercialisés, en progression de 7 % par rapport à la campagne précédente. Mais la dynamique diffère entre les segments. 12.401 bovins finis ont été commercialisés, en recul de - 4,33 %, tandis que l'activité «bovins d'engraissement» a progressé de 28,52 %, à 5.647 bovins. «L'engraissement a été particulièrement dynamique». L'activité appro se monte à 6.247 bovins, en hausse de 17,25 %, en partie «grâce à l'arrivée de nouveaux éleveurs qui nous ont fait confiance».

Progression du steak haché

L'activité de collecte se répartit entre les abattages (66,5 % contre 70,9 % en 2020-2021) et la collecte d'animaux maigres (32,4 % contre 28,2 % en 2020-2021). Si les abattages



Bruno Colin : «Nous évoluons dans un contexte de concurrence exacerbée.»

de jeunes bovins (JB) diminuent (- 10 %), l'activité progresse pour les génisses (+ 4 %), «le dossier babynettes prend de l'ampleur». Du côté des animaux maigres, la collecte des veaux a progressé (+ 12 %). «Un veau de plus, c'est un JB laitier de moins. La filière a besoin de ses animaux mais la production s'en détourne», commente Julien Tisserand.

Au niveau de Cloé, l'union de commercialisation, 36.886 bovins ont été abattus, contre 39.146 sur l'exercice antérieur. «Il y a une nette baisse de la production en 2022, sur la région. Nous avons quelques inquiétudes par rapport aux abattages en 2023», souligne Julien Tisserand.

Au niveau du marché (voir tableau), le prix des vaches laitières a quasiment doublé en un an. «Les ventes de steak haché sont en forte progression, notamment à la suite des confinements. Or, les steaks hachés sont fabriqués essentiellement à partir de vaches laitières. En 2002, à la création de Cloé, la valorisation des avants était la principale problématique qui se posait à nous. Aujourd'hui la tendance s'est inversée, nous avons plus de mal à valoriser les arrières», analyse Bruno Colin, vice-président de la CAL, en charge du pôle éle-

vage. La part du steak haché étant moins important dans les vaches viande, «mécaniquement les prix monte moins vite».

4,70 €/kgc minimum pour les JB Mc Do

Côté stratégie filières, la CAL est toujours présente sur le segment des «JB McDo». La coopérative est un des deux principaux faiseurs au niveau national. «Pour 2023, c'est la nouveauté des contrats JB McDo, nous avons établi un prix minimum garanti qui est de 4,70 €/kgc», annonce Julien Tisserand.

Par ailleurs, 44 % des éleveurs adhérents sont désormais engagés en Label Rouge, 45 % des JB sont sous contrat, 12 % des bovins traditionnels sont bio et 38 % des bovins finis sont engagés en filières ou contrat. La plus-value liée aux contrats et filières s'élève, en 2021-2022, à 295.270 €. «Aujourd'hui, nous pouvons proposer des contrats pour toutes les catégories bovines. Un contrat permet de sécuriser le revenu de l'éleveur et apporte de la sérénité dans la production», se félicite Bruno Colin.

La CAL travaille de nouveaux dossiers : le Label Rouge Salers, suite à une demande de Pomona, les carcasses légères et les croisements spécifiques. La CAL est également impliquée sur le dossier HVE (Haute Valeur Environnementale) : 90 adhérents de la CAL, dont 50 éleveurs, ont réalisé un diagnostic HVE. «Ça ne suffit pas, notre objectif est de toucher 90 éleveurs de plus en 2023. C'est une demande de la RHD est une obligation réglementaire dans cadre d'EGALIM 2», rappelle Bruno Colin. L'objectif de la CAL est de devenir la première filière de mise en marché d'animaux HVE issus de troupeau laitier.

Au niveau financier, le chiffre d'affaires de l'OP s'élève à 30 M€, en progression de 5 M€ par rapport à 2020-2021. Une hausse de 20 % dont 7 % liée à l'effet volume et 13 % à l'effet prix. Le résultat net s'établit à 60.000 €. En conclusion, Bruno Colin a tenu à remercier «les femmes et hommes de l'ombre grâce à qui nous maintenons voire développons notre activité».

Hélène FLAMANT

Évolution des prix (en €), en région, sur le marché de la viande bovine

	2022	Variation n-1	Variation en %
Jb Viande	5,08	+ 1,07	+ 27 %
Brouards	3,43	+ 0,55	+ 19 %
Jb Lait	4,62	+ 1,33	+ 41 %
Vaches lait	4,58	+ 1,50	+ 49 %
Vaches viande	4,91	+ 0,83	+ 21 %